



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2018**

Délibération n° 2018-3236

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte SAIEM de Vaulx en Velin - Exercice 2017

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 20 novembre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 décembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Crimier), Bernard (pouvoir à M. Sannino), Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Barret (pouvoir à M. Cohen), Mme Berra (pouvoir à Mme Nachury), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 10 décembre 2018**Délibération n° 2018-3236**

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
objet :	Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte SAIEM de Vaulx en Velin - Exercice 2017
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La SAIEM de Vaulx en Velin, créée en 1996, a été chargée de l'étude et de la construction d'un ensemble immobilier à usage commercial dans le centre-ville de Vaulx en Velin.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM), ainsi que des sociétés publiques locales (SPL).

Le document présenté au Conseil de la Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires de la SAIEM concernant l'année 2017.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SAIEM. Au titre de l'exercice 2017, la Métropole était représentée au conseil d'administration par messieurs Richard Brumm et Stéphane Gomez.

I - Bilan financier 2017

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2015 (en k€)	2016 (en k€)	2017 (en k€)	Tendance 2016/2017
capital social	1 596			stable
participation publique	64,26 %			stable
dont Métropole de Lyon	29,75 %			stable
Total produits	181	169	166	- 2 %
dont chiffre d'affaires	165	165	166	stable
Total charges	162	154	153	- 1 %
résultat net	19	15	13	- 14 %
capitaux propres	1 466	1 481	1 494	1 %

L'année 2017 s'est traduite par la poursuite de la gestion locative du bâtiment commercial dans le cadre du bail renouvelé en 2006 avec la société de distribution Casino France, qui occupe l'ensemble immobilier. Le chiffre d'affaires de 166 k€ (stable par rapport à 2016) se répartit entre les loyers facturés à l'exploitant (123 k€), les charges récupérables et la taxe foncière récupérée (43 k€).

Il est à noter que le loyer correspond à 1 % du chiffre d'affaires réalisé par la société Casino, avec un minimum garanti à 110 k€ HT (actualisé à 123 k€).

Les charges 2017 sont stables par rapport à 2016. L'exercice 2017 se clôture sur un bénéfice net de 13 k€, en légère baisse du fait de la diminution des produits financiers. Le résultat est intégralement affecté en report à nouveau, portant les capitaux propres à 1 494 k€. La trésorerie nette est positive à hauteur de 1 177 k€ (+5,8 % par rapport à 2016).

II - Faits marquants 2017 et perspectives 2018

La société de distribution Casino France a annoncé, en décembre 2017, que le transfert dans leurs nouveaux locaux commencerait le 31 décembre 2017, avec une ouverture à la clientèle le 1^{er} octobre 2020 et une libération matérielle et juridique du bâtiment le 31 décembre 2020. L'annonce du départ de la société Casino au 31 décembre 2020 implique la fin de l'objet social de la SAIEM et donc la probable mise en liquidation amiable à cette date.

Les conditions d'exploitation du bâtiment ne devraient pas changer au cours des 3 prochains exercices (2018, 2019 et 2020) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SAIEM de Vaulx en Velin au titre de l'exercice 2017.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2018.